

Spécial Fête du Trône

L'Opinion

Mardi 30 Juillet 2019

**De 1999
à 2019,
chronique
des 20 ans
de règne
de l'éternel
Roi «Jeune»
du Maroc**



**20 personnalités
du Maroc et d'ailleurs
témoignent**

Dossier réalisé par **Amine DERKAOUI**
Mis en page par **Mohamed BENAZZOUZ**

Le père, le fils et le grand frère bienveillants



Le 30 juillet 1999, en même temps qu'ils disaient adieu à un grand Roi dont le règne long de 38 ans a été marqué par la mise en place des fondements politiques et institutionnels du Maroc moderne, les marocains faisaient allégeance à un Roi jeune, porteur de grands espoirs, de renouveau et de modernisme. Aussitôt intronisé, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se met à la manœuvre pour engager des réformes courageuses et lancer des grands chantiers structurants. Droits des femmes, droits de l'homme, solde de tout comptes des années de plomb, nouveau concept de l'autorité, développement humain, développement des infrastructures, réorganisation des champs politique et religieux, réformes des secteurs de l'économie, de l'agriculture et de l'industrie... sont entre autres chantiers initiés à bras le cœur durant les premières années du règne du jeune Roi du Maroc.

Rapidement, la bienveillance naturelle de Mohammed VI et son aura de Roi proche de son peuple qu'il n'a eu de cesse de cultiver et de promouvoir tout au long de son règne, lui confère dans l'imaginaire collectif, le statut de grand frère pour la jeune génération de l'époque et celui de fils attentionné parmi l'ancienne génération. Immanquablement, les attentes et les espoirs allèrent crescendo. Ceci alors même qu'à l'occasion de son premier discours prononcé à l'occasion de la commémoration de la Révolution du Roi et du Peuple durant le mois d'août 1999, le jeune monarque avait clairement prévenu qu'il ne disposait pas «d'une baguette magique pour résoudre tous les problèmes», mais qu'il allait affronter ces difficultés avec «le labeur, le sérieux et la conscience nécessaires».

Aujourd'hui, au bout de vingt années de règne, l'image du père aussi fort que bienveillant, s'est subs-

tituée à celle du grand frère et du fils attentionné des premières années de règne. Le Maroc a franchi un long chemin en matière de réformes et de modernisation de ses divers secteurs porteurs, mais un chemin non moins long resté à parcourir sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Résolu à maintenir le cap, le souverain marocain en bon stratège qu'il est, dispose d'une feuille de route porteuse de grands espoirs pour son pays et son peuple. Il n'est ainsi pas un mois, pas une année, sans que le Roi n'initie un nouveau projet, ouvre un nouveau front ou se fixe un nouveau challenge. La marche des premières années de règne continue donc aussi rapidement que sûrement. Mieux encore, elle s'élargit et se raffermi année après année.

Sur le front du développement humain, cher au «Roi des pauvres», la phase III de l'Initiative Nationale de Développement Humain lancée il y a quelques mois signifie qu'il n'y aura pas de répit tant que de larges franges de la société marocaine continueront à vivre sous le seuil de la pauvreté. Au niveau des infrastructures et de l'économie, l'inauguration récente du gigantesque complexe portuaire Tanger Med II, rappelle les ambitions économiques du Royaume en tant que Nation maritime aussi ambitieuse que conquérante. Sur le volet des relations internationales, les percées réalisées par la diplomatie marocaine à l'échelle du continent africain, et celles plus récentes au niveau de l'Amérique latine, installent l'image d'un Maroc fort et résolu à défendre sa cause nationale et son intégrité territoriale.

En somme et comme l'a clairement signifié le souverain marocain lui-même qui a demandé à ce qu'aucune célébration particulière ou hors normes ne soit entreprise cette année, le règne de sa Majesté le Roi Mohammed VI est une continuité ininterrompue

d'actions qu'on ne pourrait résumer à un chiffre aussi symbolique soit-il que ses 20 années de règne. Mais c'est connu, nous autres journalistes adorons les dates symboliques, particulièrement lorsque ces dates coïncident avec des chiffres ronds. L'anniversaire des 20 ans de règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI célébré aujourd'hui, fait justement partie de cette catégorie d'occasions historiques prisées que nous aimons commenter et analyser.

Bien entendu, à l'Opinion, nous n'avons pas attendu les 20 ans de règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour consacrer un numéro spécial à l'occasion de son accession au trône de ses glorieux ancêtres. Ce travail constitue en effet et depuis toujours un exercice obligé à chaque fête du trône. Des pages entières sont ainsi consacrées chaque année par notre journal au rappel des nombreuses et importantes réalisations du Roi du Maroc. Mais cette année, afin de marquer le coup et compte tenu de la charge symbolique du chiffre 20 qui se rapproche de la durée d'une génération, celle notamment qui a ouvert les yeux sous le règne de l'héritier du défunt Roi Hassan II, il a été décidé de changer de format pour donner la parole à des personnalités marquantes du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Acteurs directs ou témoins privilégiés des thématiques marquantes de ces vingt dernières années, ces personnalités ont aimablement payé de leur personne en pleine période de vacances, pris leurs plumes et exprimé spontanément leurs impressions noir sur blanc, concernant l'une ou l'autre de ces thématiques où ils ont été impliqués directement ou indirectement, au cours des 20 années de règne de l'actuel Roi du Maroc. Nous les en remercions et vous souhaitons une excellente lecture.

Majdouline EL ATOUABI

Maroc
Telecom

Jusqu'à

-50%

Sur vos équipements

Fibre optique • ADSL • Fixe



Selon le stock disponible

Pour tout abonnement ou réabonnement

Images non contractuelles

Jusqu'au 30 septembre

L'Émir des croyants... tolérants

299

Sur les 800 candidats ayant réussi le concours d'accès à la profession d'Adoul en 2018, 299 sont des femmes

13,72%

Depuis sa création en 2004, la radio Mohammed VI du Saint Coran est devenue la plus écoutée du pays. En 2018, elle a réalisé 13,72% des parts d'audience

Abdelouahab Rafiqi, alias Abou Hafs, qui est passé des geôles des prisons marocaines pour son implication morale et spirituelle dans la mouvance radicale de la Salafiya Jihadiya avant de devenir le chantre d'un islam ouvert et éclairé, est le parfait exemple de cette évolution substantielle enregistrée dans le champ religieux marocain sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. En l'espace de 20 années sous la conduite éclairée du souverain marocain, le Royaume a su transformer son image de pays pourvoyeur de «jihadistes», en celle de nation tolérante et ouverte sur le monde. Les contingents de Morchidines et de Morchidates formés pour promouvoir un islam des lumières, conjugués à la politique sécuritaires visant l'éradication de l'extrémisme depuis la racine, sans oublier la promotion d'un discours religieux basé sur la fraternité et la cohabitation avec les autres religions, sont autant d'éléments qui expliquent le statut actuel du Maroc en tant que pays de tempérance religieuse.



La carte du champ religieux actuel est incontestablement différente de celle d'il y a 20 ans, où régnait un contexte de foisonnement du phénomène de l'extrémisme religieux et du terrorisme. Les événements meurtriers du 16 mai 2003 ont transformé l'appréhension par l'Etat du champ religieux, que je considère comme un changement profond et radical dans l'histoire de la politique religieuse du Maroc. Sous le règne du Roi Mohammed VI, on a vu qu'une coupure a été opérée avec la pensée radicale qui a pénétré le Maroc et sa culture religieuse.

Il faut admettre que pour des raisons politiques, l'Etat avait fait preuve d'un certain laxisme vis-à-vis de certains groupes radicalisés. Mais les conséquences désastreuses de cette politique a conduit le Roi à intervenir pour le réaménagement du champ religieux, en prônant la rupture avec ces courants. Plusieurs écoles religieuses liées au courant Wahhabites avait été fermé, pour ressusciter le modèle religieux marocain basé sur la tolérance. Pour moi, cet aspect est le plus important des 20 dernières années de règne de Mohammed VI.

D'autres mesures aussi importantes que la première sont à souligner. L'interaction entre la société et les institutions religieuses a amplement progressé, lorsque les mosquées ont ouvert leurs portes aux cours de lutte contre l'analphabétisme, avec des formateurs hautement qualifiés. Conscient de leur importance, le pays a instauré un tutelle sur les mosquées, dont certaines furent, avant 2003, des viviers de



Abdelouahab
Rafiqi
(Abou Hafs)

Ancien cheikh
salafiste
repenti

radicalisme.

Aussi, une ouverture des institutions religieuses aux médias a eu lieu, contrairement à l'époque où les marocains se contentaient d'une émission religieuse par semaine (Roukn Al Moufti). La religion dispose désormais de plusieurs canaux dans le paysage audiovisuel et même d'une radio (Idaât Mohammed Assadiss) entièrement dédiée à la chose religieuse, et qui réalise de très bonnes performances.

L'élargissement du concept de «Imarat Al Mouminin», qui s'est adaptée positivement avec les développements des contextes internationaux, a réussi à donner un rôle majeur à cette institution dans des dossiers épineux comme la réforme de la Mou-

dawana, la permission aux femmes d'exercer le métier de Adoul, qui était réfutée par les institutions religieuses traditionnelles. D'autant plus que «Imarat Al Mouminin», comme concept a gagné du terrain dans des discours ou le Roi rappelle qu'il est le Commandeur tous les croyants et non pas celui des musulmans seulement.

Toujours est-il qu'il reste des choses à faire dans ce champ comme, d'une part, la conquête par les institutions religieuses des réseaux sociaux, surtout que l'on sait que les groupes radicaux en font leur champ de bataille, et de l'autre, un renforcement du travail commun entre les institutions religieuses et la société civile, qui reste marginal malgré les efforts déployés par Rabita Mohammadia des Oulémas.»

Le Roi égalitaire et réconciliateur

20.000

L'IER a reçu environ 20.000 demandes ou plaintes et procédé à leur enregistrement, leur examen et leur instruction

S'il est une thématique qui a marquée les premières années de règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, c'est bien celle des droits de l'Homme. Il y eut tout d'abord le retour au bercail, le 30 septembre 1999, trois mois à peine après l'Intronisation du nouveau Roi, de l'éternel opposant Abraham Serfaty. Durant le mois d'Octobre de la même année et comme pour confirmer son orientation foncièrement engagée en faveur de la promotion de la culture des droits de l'Homme, le souverain marocain prononce son célèbre discours sur le nouveau concept de l'autorité qui signe les prémices d'une réforme globale vers la consolidation de l'édifice démocratique. Il y eut ensuite la réforme de la Moudawana vécue par des millions de marocaines comme le rétablissement de certains de leurs droits les plus élémentaires et, enfin, les célèbres séances d'audition des victimes des années de plomb par l'Instance Equité et Réconciliation qui ont joué un rôle de catharsis pour des milliers de marocains et de marocaines touchés dans leur chaire et leur sang, par les multiples exactions et outrages policiers et sécuritaires de l'ancienne ère.



Amina Bouayach

Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)



Les 20 dernières années ont été marquées par de grands moments pour la protection des droits de l'Homme au Maroc, comme la réforme du Code du statut personnel (Moudawana) en 2004, la mise en place de l'Instance Equité et Réconciliation, ainsi que la promulgation de la Constitution de 2011.

C'est dire que plusieurs performances ont été enregistrées pendant le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment en matière de protection des droits civils et politiques, mais aussi qu'il nous reste encore des défis à relever, comme la gestion des manifestations publiques et les statuts d'association et de réunion. Toutes les manifestations et sit-ins d'expression publique des dernières années

scandaient des revendications en relation avec les droits sociaux, culturels et économiques, mais surtout une accentuation des demandes sur l'éducation et l'emploi. Ces volets des droits économiques nous interpellent de manière forte concernant les politiques publiques à mettre en place.

Le nouveau modèle de développement, nouveau chantier dans ce processus de réformes, permettrait de s'atteler sur les revendications saillantes de la population. Ce modèle, qui devrait se baser sur la notion de droit et non sur celle de besoin, mérite l'évaluation des revendications enregistrées durant ces dernières années et l'écoute aux expressions publiques.

Nouzha Skalli

Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité entre 2002 et 2005



Sa Majesté le Roi Mohammed VI est arrivé sur le trône porteur d'une vision claire et d'une détermination forte pour mettre fin aux « injustices, violences et marginalisation dont pâtissent les femmes ». Durant Son règne marqué par des avancées et réalisations multiples en faveur de l'égalité, trois événements emblématiques ont bénéficié d'un fort leadership royal et marqueront durablement les esprits : la réforme majeure du Code de la Famille, annoncé le 10 Octobre 2003 devant le parlement où siégeaient pour la première fois un pourcentage significatif de femmes.

La deuxième image marquante fut celle, en octobre 2007, de la nomination pour la première et unique fois, de sept femmes au sein du Gouvernement dont cinq femmes ministres à plein titre. Enfin, le troisième événement majeur qui a marqué ces vingt années de règne, ce fut la réforme constitutionnelle majeure de 2011, véritable charte des droits humains, qui a consacré l'égalité hommes-femmes et la parité. Notre classe politique saura-t-elle se mettre à la hauteur de cette noble ambition Royale ?

Le Royaume accueillant

Secteur porteur et performant de l'économie nationale, le tourisme a été doté sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'une réelle vision stratégique qui lui a permis de traverser sans encombre les aléas conjoncturels liés notamment à la crise économique et aux effets dévastateurs du terrorisme international. Aujourd'hui et selon le classement établi par l'Organisation Mondiale du Tourisme, le Maroc figure en tête des destinations touristiques les plus prisées à l'échelle continentale devant l'Égypte et l'Afrique du Sud. Il aspire toutefois à gravir à court et à moyen termes encore plus de marches dans le classement du tourisme mondial en vue d'attirer davantage de touristes.



73,2

73,2 milliards de dirhams de recettes générées par les non-résidents ayant séjourné au Maroc en 2018

11%

Le secteur représente environ 11% du PIB

Adil Douiri

Ministre du Tourisme entre 2002 et 2005

Président du Conseil de surveillance de la CFG Bank

Associé Gérant de Mutandis

Le secteur du tourisme a connu une énorme percée depuis l'accession de Sa Majesté Mohammed VI au trône. Parmi les plus grandes réalisations de ces 20 dernières années, il convient de citer l'adoption d'un plan sectoriel sur 10 ans, peu de temps après l'arrivée du Souverain au pouvoir (Vision 2010). Avant cela, le secteur touristique ne disposait d'aucune planification de long terme, jusqu'à que soient prises les mesures suivantes:

- La mise en place d'une gouvernance du secteur qui soit mixte entre l'Etat et les représentants du secteur privé.
- Le lancement et la construction de

nouvelle destinations touristiques internationales, dont les plus avancées sont la station touristique de Saidia et la station touristique de Taghazout.

- La transformation complète du littoral marocain dans la région de Tétouan et la naissance de la zone touristique appelée aujourd'hui Tamuda Bay (M'diq-Fnideq).
- Le triplement de la capacité d'hébergement de la ville de Marrakech avec un énorme succès international.
- La décision courageuse de signer l'Open Sky avec l'Union Européenne malgré la résistance acharnée de Royal



Air Maroc contre cet accord. Cette décision a permis une explosion du nombre de vols offerts vers le Maroc par les compagnies aériennes mondiales, ce qui a entraîné une forte baisse des prix des billets d'avion vers le Maroc et au départ du Maroc et donc une forte augmentation du nombre de visiteurs.

Ces performances ont permis de hisser le Maroc au rang des destinations touristiques les plus convoitées au niveau mondial. En témoigne le nombre de visiteurs non-résidents, passé de 4 millions en 2000, à 10 millions en 2010. Il est aujourd'hui à 12.5 millions environ."

Le Roi populaire

10,4

10,4 millions de bénéficiaires

37

37 milliards de dirhams investis



Cheval de bataille du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le développement humain et son corollaire, la lutte contre la pauvreté, lui ont valu durant les premières années son surnom de «Roi des pauvres». Persévérant aujourd'hui dans la même ligne qui consiste à procurer aux marocains, notamment les plus démunis, des conditions de vie décentes et acceptables, le souverain marocain n'a eu de cesse de multiplier les actions de soutien et de solidarité en faveur des couches vulnérables de la société marocaine. Action emblématique de cette bienveillance royale envers les moins nantis, l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), dont la phase III a été officiellement lancée durant le mois d'octobre 2018, avec comme axe principal le développement du Capital humain de l'enfance à la jeunesse, constitue avec les autres actions engagées notamment dans le cadre de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, l'un des piliers de la politique sociale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Mohamed Derdouri

Wali, Coordinateur de l'Initiative nationale du développement humain (INDH)

L'INDH est un chantier de Règne qui tient plus que jamais ses promesses. Avec le lancement par Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, de la phase III, en septembre 2018, une nouvelle dynamique s'est instaurée. L'INDH se recentre au cœur de sa mission, à savoir le capital humain. Elle fait des générations montantes et des jeunes deux cibles prioritaires de développement.

Il s'agit à travers d'initiatives comme la généralisation d'un enseignement préscolaire de qualité en zones rurales et enclavées, l'amélioration

de la nutrition et du suivi médical de la mère et de l'enfant, ou encore l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, de préparer les générations montantes à jouer pleinement leur rôle au sein de la société.

La Vision Royale nous guide et inspire nos actions vers un Maroc moderne, prospère et confiant en ses capacités. Confiant aussi en l'immense potentiel de sa jeunesse, un potentiel qui est encore largement inexploité et que l'INDH, dans sa nouvelle mouture, contribue à révéler.





Mohamed Rabie Khlie

*Directeur
Général de l'Office
National des
Chemins de Fer*

La politique des grands chantiers insufflée par la Vision Éclairée et les Orientations Prospectives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, s'est déployée depuis l'accession du Souverain au trône pour redessiner le Maroc du 3ème millénaire, résolument tourné vers l'avenir.

Au même titre que tous les projets structurants ayant touché les différents secteurs productifs donnant une impulsion sans précédent à la dynamique économique et sociale, le ferroviaire a occupé une place importante dans ces profondes transformations. Il a amorcé une mutation singulière avec des chantiers d'envergure réalisés de Tanger à Marrakech,

pour développer, augmenter et renforcer la capacité du réseau ferré national et auxquels ce sont plus de 70 milliards de dirhams qui ont été investis. Extension des lignes pour connecter le port de Tanger-Med et Nador au réseau ferroviaire, voies doublées, voire triplées sur les axes les plus sollicités du réseau, signalisation modernisée, gares-centres de vie qui donnent une nouvelle dynamique aux villes...

Au cœur de cette dynamique, notre pays voit plus particulièrement la naissance de la première ligne arabo-africaine à grande vitesse reliant Tanger à Casablanca. Lancée en 2011 par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu le Glorifie, cette nouvelle ligne est un incroyable défi enregistrant de réelles prouesses sur les plans technologique et économique, mais c'est aussi un exploit industriel, technique et une véritable épopée humaine.

De tous les événements et de toutes les dates importantes, c'est le 15 Novembre 2018 qui restera gravée dans nos mémoires, date à laquelle Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, a emprunté Al Boraq, lors du voyage inaugural reliant Tanger et Rabat-Agdal, faisant entrer le Maroc et les marocains

dans l'ère de grande vitesse. C'est une nouvelle page de l'histoire du ferroviaire au Maroc qui a commencé. Et dans son sillage, une autre séquence du développement du réseau ferré national a été marquée : le 17 Novembre 2018, quand le Souverain a inauguré, à la nouvelle gare de Rabat-Agdal, la plus grande gare ferroviaire du continent et a consenti à la mise en service de tous les grands projets structurants achevés à travers le réseau. C'est le cas du triplement de l'axe Casablanca - Kénitra (130 km) y compris la rénovation du tunnel reliant Salé à Rabat ainsi que la dé-saturation du carrefour de Casablanca, du doublement complet de la ligne Casablanca - Marrakech (170 km) permettant le gain d'une heure environ ainsi que des nouvelles gares de Tanger, Kénitra, Casa-Voyageurs, Benguerir et Oujda.

Tous ces projets de développement concrétisés, ont permis de lancer une nouvelle offre commerciale entièrement repensée et un concept de voyage totalement réinventé ainsi qu'un parcours client profondément optimisé : AL BORAQ, trains grandes lignes "Al Atlas", trains de proximité "TNR", nouvelles gares-centres de vie, des produits et services innovants...La métamorphose est bien opérée, elle est globale et palpable

et permet de réconcilier le citoyen avec le service public, de reconquérir les usagers et de leur faire redécouvrir le plaisir de voyager par train.

Et les résultats directs en termes de bénéfices-clients sont déjà bien palpables : des temps de parcours réduits, des fréquences renforcées, une ponctualité largement améliorée (plus de 93% de trains à l'heure), une tarification modulée (fin du tarif unique), un taux d'occupation des trains mieux maîtrisé et un confort optimisé, notamment grâce au principe d'anticipation du voyage et à la réservation préalable élargie à la 2ème classe au même titre que la 1ère dans les trains grandes lignes...

Aujourd'hui, le ferroviaire marocain a atteint un niveau de maturité avancé, ce qui a encouragé à reconsidérer son schéma institutionnel et financier, ce qui a conduit à la signature en date du 25 Juillet 2019 à d'un Protocole d'Accord entre l'Etat et l'ONCF.

Cette nouvelle marque de confiance des pouvoirs publics, sans cesse renouvelée dans le mode ferroviaire, donner un nouvel élan pour aborder l'avenir du rail en toute sérénité et d'assurer une meilleure pérennité et soutenabilité à ce secteur vital.

Le Roi bâtisseur

5^{ème}

L'Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI), publié par la Banque Africaine de développement, place le Royaume à la 5^{ème} place de son classement 2018

S'il est un domaine où le règne de Mohammed VI a brillé de mille feux, c'est incontestablement celui des infrastructures, dont le renforcement et le développement ont joui d'une haute implication royale. Qu'elles soient routières, ferroviaires, portuaires ou aéroportuaires, les grandes infrastructures du Royaume ont subi une gigantesque cure de maintenance et de développement qui a transformé le pays durant les vingt dernières années en un véritable chantier à ciel ouvert. Dernière infrastructure grandiose à avoir été inaugurée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en novembre 2018, en présence du Président Français Emmanuel Macron, la Ligne à Grande Vitesse (LGV) et son fleuron technologique le train rapide Al Boraq, n'est que la partie apparente de ce chantier novateur qui couvre également une multitude de gares ferroviaires ultramodernes inaugurées de part et d'autre du pays.





Il convient de noter qu'un ensemble de mesures ont soutenu la croissance en agissant sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie des ménages ; il s'agit particulièrement du lancement de l'INDH, de l'augmentation des salaires, de la réduction des impôts directs, de la baisse des droits de douane, de l'élargissement de la couverture médicale, de l'aide à l'accès au logement, etc.

Le lancement de grands chantiers dans les domaines de l'habitat et des infrastructures de différentes natures, ont également permis de créer des emplois peu exigeants en qualification, contribuant ainsi à réduire le chômage, à générer de nouvelles capacités à consommer et à réduire le taux de pauvreté.

Le Maroc a également adopté une démarche volontariste de développement économique, basée sur une approche essentiellement sectorielle. Cette démarche s'est particulièrement illustrée dans les

domaines des phosphates et dérivés, du tourisme, de l'artisanat, de l'agriculture, de la pêche, des énergies, de certaines industries, des services aux industries (outsourcing), des TIC, de la finance, des infrastructures, de l'habitat, des exportations, de l'économie sociale et bien d'autres.

Essentiellement initiées et suivies par le Souverain, ces stratégies sont essentiellement animées par l'objectif de développer l'offre nationale, en quantité et en qualité et la rendre plus productive de valeur et plus compétitive sur les marchés national et international.

Attirer des investissements marocains et étrangers, créer des emplois, accroître les exportations et améliorer la croissance économique de notre pays sont également des objectifs communs à la quasi-totalité de ces stratégies. Ces stratégies ont, chacune dans son domaine permis de créer une dynamique autour du secteur concerné et donné, de la visibilité audit secteur, au niveau national et/ou international. Elles ont également permis de créer des emplois permettant de ramener le taux de chômage aux alentours de 10% actuellement, au lieu des 14% en 1999.

Construire les moteurs de développement favorisant l'intégration du Maroc à l'économie mondiale

Sur le plan extérieur, notre pays a poursuivi sa politique d'ouverture, en l'accéléralant. La mise en œuvre de cette ouverture a été portée par des investissements favorables à notre connexion aux marchés internationaux. Elle a également été encadrée par la signature d'accords stratégiques, et/ou de libre échange avec de grandes puissances économiques telles que l'Union Européenne, les USA, la Chine, la Russie et une plus forte intégration à l'espace africain.

La connexion internationale, en termes de logistique, de télécommunication et de transport, fait du Maroc un hub régional, entre l'Afrique et les continents européen et américain. Des investissements de grande envergure ont

été réalisés, ou sont en cours de réalisation dans les infrastructures portuaires au Nord (Tanger et Nador) au centre (Casablanca, Jorf Lasfar, et Kénitra) et au Sud (Agadir, Laâyoune et Dakhla). Il en est de même des domaines routier, aérien et ferroviaire, ainsi que celui de la production et du transport énergétique, notamment les énergies renouvelables, faisant du Maroc un des premiers pays à s'investir et à s'engager dans l'économie durable ; l'organisation de la COP22 à Marrakech en est une grande illustration.

Ces réalisations ont été, et sont toujours déterminantes, pour la concrétisation d'investissements privés de classe mondiale dans les secteurs de l'automobile, les équipements aéronautiques, l'électronique, les industries chimiques et agroalimentaires, l'hôtellerie, la grande distribution, les matériaux de construction, etc.

C'est ainsi que les entrées nettes d'IDE ont connu un essor remarquable en passant d'un flux net de 221 millions de dollars en 2000 à une moyenne de 2.481 millions de dollars courants sur les 15 dernières années. Le Maroc fait ainsi partie des 2 premières destinations des IDE du continent

africain.

En si peu de temps, les grands projets conduits par Sa Majesté le Roi Mohammed VI ont ainsi permis à notre pays :

- D'avoir le premier port à conteneurs de la Méditerranée et de se classer à la tête du continent et au 17ème rang mondial (sur 176 pays) en matière de connectivité maritime ;
- De se classer au 60ème rang mondial (sur 190 pays) dans le « doing business » ;
- D'être le seul pays de son continent doté d'un train à grande vitesse ;
- D'avoir la plus grande centrale d'énergie solaire au monde et de faire partie des 15 pays les plus attractifs des investissements en énergies renouvelable ;
- D'être le premier pays d'Afrique à faire partie des 20 premiers pays mondiaux producteurs d'automobile ;
- D'être le premier investisseur africain en Afrique ...

Cette liste est loin d'être exhaustive ; ce sont de simples exemples d'illustration de la vision royale ; une vision pleine d'ambitions de Sa Majesté pour son peuple, son pays et son continent.

Hassan Sentissi El Idrissi

Président de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX)

Grâce à l'implication personnelle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, toute une diplomatie est mise au service de l'offre exportable marocaine. Le secteur des exportations au Maroc a en effet vécu ses meilleurs jours durant les 20 dernières années et a connu une petite révolution, qui a permis de réaliser une nette amélioration dans ce domaine.

La coopération économique entre le Maroc et les autres pays africains s'est consolidée grâce à l'engagement de Sa Majesté le Roi qui a jeté les véritables bases de la politique africaine du Maroc lors de ses nombreuses tournées en Afrique. Les multiples Accords de Libre-échange conclus entre le Maroc et d'autres pays partenaires ont permis l'entrée de certains produits marocains à des marchés considérés comme des forteresses auparavant. Cette pléthore de partenariats vient d'être renforcée par l'adhésion du Royaume à l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui ouvre l'opportunité de commercialiser les produits marocains dans un marché de 250 millions de consommateurs à l'horizon 2025.

Le réveil de l'export dans des secteurs comme les phosphates ou l'automobile est très encourageant, mais toujours est-il que nous avons un manque à gagner dans d'autres types de produits car, au total, le Maroc dispose d'un potentiel d'exportation qui peut atteindre de 7 à 9 milliards de dollars, et ainsi équilibrer notre balance commerciale.

Il y a surtout des produits que nous fabriquons au Maroc mais que nous continuons d'importer de l'étranger, et des secteurs à fort potentiel dont il faut développer l'industrialisation, comme la pêche. Nous avons la chance d'avoir un monarque aussi ambitieux que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, mais il faut que nos industriels suivent.»

50,6%

139 MMDH de produits ont été exportés par le port Tanger Med, soit 50,6 % de l'ensemble des exportations marocaines

+7,8%

Les exportations du Maroc des phosphates et dérivés ont enregistré, au titre des cinq dernières années, un taux d'accroissement annuel moyen de 7,8%, passant de 38,3 milliards de dirhams (MMDH) en 2014 à 51,7 MMDH en 2018





1.839 km *Le réseau des autoroutes marocaines est long de 1839 km*

99,62% *Le taux d'électrification est passé de 18% en 1995 à 99,62% à fin octobre 2018*

144 *Le Maroc dispose de 144 grands barrages et de 13 autres en cours de construction ainsi que 255 barrages collinaires*

Abdellatif Mazouz

Ministre du Commerce Extérieur entre 2007 et 2012, professeur universitaire et expert en stratégies de développement

20 ans d'économie caractérisée par une croissance résiliente et la construction des bases d'un développement durable

Nul ne peut nier, ni ignorer, les grandes évolutions qu'a connues le Maroc depuis l'an 2000 et l'effet incontestable qu'elles ont eu sur le niveau de vie moyen des citoyennes et citoyens marocains. La population marocaine a progressé de 28,5 à près de 36 millions d'habitants (+26,3% en 20 ans) entre 1999 et 2019.

Pendant cette période, et sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a pu réduire le taux de pauvreté de plus de 15% à près de 4% et

du taux d'analphabétisme de 48% à 32%. Le Maroc a aussi réussi la quasi généralisation de l'enseignement primaire, la réduction de moitié du déficit en logements, l'accès quasi généralisé des populations rurales à l'électricité et aux télécommunications, une amélioration considérable de l'accès à l'eau potable et le désenclavement de plus de trois millions d'habitants dans le milieu rural ; en plus des réformes introduites dans les domaines constitutionnels, de la famille ou celui de la régionalisation.



De profondes mutations ont ainsi concerné les domaines politique, social, spirituel, diplomatique, technologique, sécuritaire, culturel, économique et bien d'autres. C'est à certaines dimensions économiques de ces grands changements que je réserve cette contribution. Entre 1999 et 2018, notre PIB a connu une croissance annuelle moyenne de 4,2%. Le PIB par habitant, en Parité de pouvoir d'achat, exprimé en dol-

lar courant, a été multiplié par 2,5 en passant de 3 474\$ en 1999 à 8 587\$ en 2018 (source : Banque Mondiale). Ces taux sont assez honorables si nous les comparons aux réalisations internationales de la période et si nous prenons en considération les perturbations provoquées par les crises économiques et financières internationales et les mouvements socio-politiques connus par notre Région. Bien que très volatile, ce taux de

croissance montre une certaine résilience de l'économie marocaine. Dans ce cadre, notre Pays a adopté des réformes économiques (réglementation financière, droits commercial, fiscal et de la concurrence, etc.) et a parallèlement engagé d'importants investissements en vue d'améliorer ses facteurs de compétitivité et ses conditions d'attraction des investissements.

Accélérer la croissance par la demande intérieure (demande de consommation et d'investissement)

Durant une bonne partie de cette période, et après avoir redressé ses fondamentaux macroéconomiques, le Maroc a opté pour un mode de croissance basé sur la demande intérieure, tout en préparant les conditions d'une ouverture favorable à une expansion accélérée par les exportations de biens et services.



écologique

52%

Le Maroc ambitionne d'atteindre 42% d'énergies renouvelables de sa production énergétique en 2020, et 52% à l'horizon 2030

est en véritable politique étatique. En 2001, deux années après son intronisation, il crée la Fondation Mohammed VI pour l'écologie. Acteur majeur dans la lutte contre les effets ravageurs de la pollution et du réchauffement climatique, cette fondation agit sur les mers et de l'air. Sous le règne de Mohammed VI, le Maroc signe également une multitude d'accords et de traités internationaux. Le Maroc a construit la centrale solaire thermodynamique la plus grande au monde. Véritable bijou énergétique de 480 hectares de miroirs à Ouarzazate, Boujdour et Sebkhah Tah. Enfin, en 2016, les efforts du Maroc dans ce domaine sont couronnés par l'organisation de conférences et de décisions prises.



an Loudiyi

du Nord, ENGIE

que énergétique nationale en 2020, et 52% à l'horizon 2030.

- L'élévation au rang de priorité nationale de l'efficacité énergétique, composante essentielle d'une politique énergétique globale, sans laquelle aucun des engagements pris par les états pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ne peuvent être atteints, comme le montrent les études de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) sur le sujet.

- La structuration d'un cadre réglementaire et institutionnel assurant une gouvernance




claire et lisible de ces sujets, condition indispensable à l'attractivité et à la confiance des investisseurs nationaux et internationaux, permettant également au Maroc d'exporter son expérience en Afrique.

Cette stratégie, qui permet au Royaume de tenir son rang dans le concert de la transition énergétique mondiale, profite en premier lieu au citoyen Marocain, grâce à l'inclusion de la dynamique créée, au bénéfice d'autres secteurs économiques et sociaux tels que le développement industriel, la formation, l'emploi et le développement régional.

Au cours de ces 10 dernières années, ENGIE s'est inscrite dans cette stratégie de transition énergétique en tant qu'investisseur mais également en tant qu'acteur

national à travers différentes réalisations. Dans le domaine des ENR, la construction et l'exploitation du parc éolien de Tarfaya en partenariat avec Nareva. Ce parc, le plus grand en Afrique, a été mis en service en décembre 2014 et représente, avec ses 320 MW, 15% des 2GW éoliens que s'est fixé le Maroc pour ces objectifs de 2020. Concernant l'Efficacité énergétique, la mise en œuvre par ENGIE du premier contrat de performance énergétique public au Maroc en remportant avec l'entreprise RIO en 2015 le marché des "Mosquées Vertes" visant à réduire de 40% la facture énergétique.

A ce jour ENGIE a investi plus de 10 milliards de dirhams dans les projets énergétique au Maroc et compte près de 2.500 collaborateurs Marocains dans les métiers de la transition énergétique." 

42%

Le Maroc s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 42% d'ici 2030

Le Roi

Conscient des enjeux vitaux de la préservation de l'environnement, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a érigé cette qu... VI pour la Protection de l'Environnement et en confie la Présidence à sa sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla H... fondation s'impose comme la cheville ouvrière de nombreuses campagnes salutaires pour la préservation des terres, visant la préservation de l'environnement. Inaugurée en 2016 par Sa Majesté, la station Noor est devenue la 7ème ce... courbes, Noor sera suivie par quatre autres centrales solaires actuellement en projet : Ain Bni Mathar, Fom Al Oued, à Marrakech de la COP 22, saluée à l'échelle internationale comme l'une des COP les plus réussies en termes de par...



Saïd Mouline

Directeur Général de l'Agence marocaine de l'Efficacité Énergétique (AMEE), membre du Comité de pilotage de la COP22

Au Maroc, dès Mars 2009, lors des Assises de l'Énergie, la Lettre Royale a donné priorité aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans notre politique énergétique. L'objectif à l'horizon 2030 est pour les énergies renouvelables d'atteindre 52% de la capacité électrique et pour l'efficacité énergétique, c'est une réduction de 20% par rapport à un scénario « business as usual ».

Le prestigieux Prix du Visionnaire en Efficacité Énergétique (Energy Efficiency Visionary Award) attribué en 2018 à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, consacre la pertinence et la



pro-activité de l'approche Royale qui érige le Maroc en modèle en matière d'efficacité éner...

gétique qui profite à l'économie du pays tout en le mettant à la tête des nations respectant leurs engagements climatiques.

Amine Homma

Directeur Général Africain

Sa Majesté le roi Mohammed VI, Dieu l'assiste, a placé le Maroc au premier plan des pays luttant contre les effets du changement climatique, par une stratégie visionnaire et volontariste, aujourd'hui saluée unanimement par la communauté internationale.

La stratégie énergétique du Maroc se traduit par une vision globale déclinée sur différents axes, notamment :

- Le déploiement des énergies renouvelables, en fixant des objectifs ambitieux visant à atteindre 42% de la product...



A l'occasion de la Fête du Trône, marquant le vingtième anniversaire de l'intronisation
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie,**
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion
ont l'insigne honneur de présenter
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine,**
leurs vœux les meilleurs, ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et aux membres de la Famille Royale.

Pour le Maroc Avenir

Le Roi stratège

Unique pays de la région à avoir traversé sans dégâts la bourrasque du «Printemps arabe», le Maroc a profité de réformes politiques et institutionnelles visionnaires entamées dès le début du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Celles-ci n'ont fait que se raffermir avec l'avènement de la Constitution du 29 juillet 2011 qui a définitivement consacré le principe de la séparation des pouvoirs tout en installant comme le décrit ci-après le politologue Mustapha Sehim, «une vision, une philosophie politique, un cap et un projet de société».



Mustapha Sehim

*Professeur de droit,
politologue*

Donner un nouvel élan

Bien des changements sont intervenus durant les deux décennies du Règne de SM Mohammed VI – de grands chantiers, des réformes. A s'en tenir ici à la question institutionnelle et politique, un fort infléchissement a été annoncé dès le début de ce Règne. C'était une vision de consolidation de l'Etat de droit, des libertés et des droits fondamentaux aussi. Ce projet voulait se fonder sur le credo démocratique adossé à la modernité.

Ce processus s'est déployé pratiquement en deux étapes. La première couvrant la décennie 2000 a été marquée par des réformes traduisant l'ancrage du Maroc à cette politique (Moudawana de 2004, loi sur les partis politiques 2002, ...). La seconde étape, elle, couvre la présente décennie et on peut la dater à partir de la nouvelle Constitution du 29 juillet 2011. Les constantes de la Nation sont réaffirmées – c'est ce que l'on pourrait appeler le bloc de légitimité territoriale, démocratie. Mais sur ce socle-là, l'édifice institutionnel connaît de profondes réarticulations. L'identité nationale est unie dans la diversité ; la langue amazigh est constitutionnalisée à côté de l'arabe; les libertés et les droits fondamentaux sont constitutionnalisés dans une vingtaine d'articles. Il faut y ajouter la création d'instance de bonne gouvernance témoignant d'une préoccupation de démocratie participative.

L'ajustement institutionnel, il est fait dans le sens d'un rééquilibrage et d'une séparation des pouvoirs. Le Roi demeure titulaire d'attributions régaliennes de souveraineté parce qu'il est garant de l'essentiel national. Mais dans cette même réarticulation, les attributions



du Parlement sont élargies et renforcées et le gouvernement est politiquement responsable devant la Chambre des Représentants. Cet exécutif voit le rehaussement du statut et des compétences du ministre ainsi que de l'ensemble du cabinet. A noter encore deux autres grandes réformes : celle instituant la région comme nouvelle collectivité territoriale et celle de l'indépendance du pouvoir judiciaire qui était seulement une « autorité ».

L'esprit de la Constitution c'est bien une vision,

une philosophie politique, un cap et un projet de société. Les institutions sont en place et leur efficacité reste cependant bien en-deçà des attentes et des aspirations des citoyens. Ceux-ci ont le sentiment que les acteurs ne sont pas - encore ? - installés dans le nouveau cadre constitutionnel ou encore qu'ils peinent à se pénétrer deux exigences liées à la grande avancée démocratique de la Constitution. Celle-ci résume et cristallise le mieux la vision royale et le fil rouge des 20 ans de Règne. Un nouvel élan s'impose ...

Le Royaume hospitalier

Pays émetteur et récepteur de migrants, le Maroc, de par sa situation géographique stratégique de point de jonction entre l'Europe et l'Afrique, a élaboré sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI une réelle politique migratoire basée sur les principes du réalisme et de l'humanisme. Expérience pilote inédite à l'échelle régionale et continentale, cette politique a permis à des milliers de ressortissants de pays africains subsahariens de légaliser et, partant, d'améliorer leurs conditions de séjour au Maroc. De par ce fait et comme nous l'explique ci-après Monsieur Abdelkrim Benoutiq, ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, cette politique s'inscrit en continuité «de la réintégration du Maroc au sein de l'Union Africaine, témoignant d'un attachement fort du Maroc à son appartenance à ce continent et d'une préoccupation pour son avenir, son développement et sa prospérité».

50.000

50.000 migrants en séjour irrégulier au Maroc régularisés

7.000

Près de 7000 enfants d'immigrants intégrés dans le système éducatif formel



Abdelkrim Benoutiq

Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé des marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration

À l'Initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'assiste, le Maroc a entamé une profonde refonte de sa politique migratoire le 10 septembre 2013. Cette politique, qui vise à assurer une meilleure intégration des migrants et réfugiés et une meilleure gestion des flux migratoires, entretient un lien très clair et très fort avec la promotion des droits de l'Homme et s'inscrit aussi en droite ligne avec la Constitution du Royaume de 2011.

Des progrès considérables ont été accomplis depuis près de six ans, notamment en ce qui concerne la régularisation de la situation administrative de 50.000 migrants en séjour irrégulier au Maroc ainsi que l'ouverture des services de base à l'ensemble des migrants et des réfugiés : éducation (près de 7000 enfants dans le système éducatif formel), santé, logement, assistance sociale et humanitaire, protection juridique, formation professionnelle

et emploi. Celle-ci s'est faite sur la base des principes d'équité et de non-discrimination entre les citoyens marocains et les migrants.

Par ailleurs, cette politique est avant tout une politique africaine qui s'inscrit dans le cadre de la réintégration du Maroc au sein de l'Union Africaine, témoignant d'un attachement fort du Maroc à son appartenance à ce continent et d'une préoccupation pour son avenir, son développement et sa prospérité. Ainsi, un Agenda africain pour la Migration a été présenté par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'assiste, en tant que « Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration », lors du 30ème sommet de l'Union Africaine à Addis Abeba, le 29 janvier 2018, et qui vise à faire de la migration « un levier de co-développement, un pilier de la coopération Sud-Sud et un vecteur de la solidarité ».



Aussi, en reconnaissance de l'exclusivité et l'authenticité de la politique migratoire du Maroc au niveau international, ce dernier a co-présidé avec l'Allemagne, entre 2017 et 2018, le Forum Mondial pour la Migration et le Développement, et a accueilli sa 11ème session du 5 au 7 décembre 2018, à Marrakech. Aussi, le Maroc a eu l'honneur d'abriter la conférence intergouvernementale, sous la

supervision des Nations Unies, pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, à Marrakech les 10 et 11 décembre 2018. Ce Pacte mondial énonce une série de principes et d'engagements des États en matière de migration internationale dans toutes ses dimensions et ambitionne de pallier les insuffisances de la gestion mondiale des migrations.



البركة تجمعنا
 البركة تجمعنا
 Partageons le Progrès
 Sharing Progress



Depuis 1929, Cosumar s'engage auprès de ses partenaires pour un progrès durable et partagé par tous. Cette ambition est portée au quotidien par les femmes et les hommes de Cosumar qui œuvrent pour le développement social et économique des régions dans le respect de notre Terre. C'est pour cela que depuis 90 ans, Cosumar produit bien plus que du sucre.



www.cosumar.co.ma

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'ascension au Trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



Le Président Directeur Général, ainsi que l'ensemble du personnel de la CIMR, ont l'honneur d'adresser avec déférence leurs meilleurs vœux de longue vie et de succès à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, implorant le Tout-Puissant pour que cette glorieuse fête soit porteuse de grandeur, de prospérité et de progrès.

Puisse Dieu, préserver Votre Majesté, ainsi que son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay El Hassan, Son Altesse Royale La Princesse Lalla Khadija, Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid et tous les membres de la famille royale.



Le Roi artiste

28

On compte actuellement 28 musées au Maroc. 18 musées publics relevant du ministère de la Culture, 8 musées privés et 2 en projet



Autrefois relativement austère, la vie culturelle connaît au Maroc un réel foisonnement depuis l'avènement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. En plus de la multitude de festivals qui ont fleuri de part et d'autre du Royaume durant les vingt dernières années, l'attitude encourageante de l'art et de la culture dans leurs diverses expressions adoptée par le Roi du Maroc depuis son intronisation a permis l'émergence d'une réelle movida culturelle dans le pays. Expression artistique préférée du souverain connu pour être un fin connaisseur et collectionneur d'œuvres plastiques, la peinture en particulier et l'art moderne en général ont profité sous son règne d'une forte impulsion caractérisée par la création du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain. Pour son actuel Président, Mehdi Qotbi, cette «inauguration par Sa Majesté marque la concrétisation d'un rêve, un moment inoubliable où une nouvelle page de l'Histoire de l'art au Maroc a été écrite».

Mehdi Qotbi

Président de la Fondation nationale des musées (FNM)



Le Musée Mohammed VI d'Art moderne et contemporain était une attente, un espoir, un besoin... Le jour de son inauguration par Sa Majesté le Roi Mohammed VI marque la concrétisation d'un rêve, un moment inoubliable où une nouvelle page de l'Histoire de l'art au Maroc a été écrite, puisqu'il s'agit de la première institution muséale entièrement dédiée à l'art moderne et contemporain.

Cinq ans après son inauguration, le Musée Mohammed VI a pu s'imposer, comme la plus importante institution muséale d'Afrique, grâce aux grandes expositions qui attirent un public majoritairement jeune, et qui contribuent

à faire découvrir aux Marocains les grands noms de l'art moderne marocain et international tels que Cherkaoui, Chaibia, El Glaoui mais aussi Picasso, Matisse, Giacometti, Dali, Goya, Renoir, Van Gogh.

Depuis son accession au trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné à la culture une place de choix car elle est le vecteur de l'identité plurielle du Royaume et un levier de développement économique et social.

Le Maroc est aujourd'hui cité en exemple dans le monde pour sa politique culturelle. C'est à Sa Majesté que nous le devons.



A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'accession au trône de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

La DIRECTRICE GÉNÉRALE et l'ensemble du personnel de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

Leurs meilleurs vœux déferents, de santé et de longue vie,

ainsi qu'à SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET A TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler au Guide Suprême de la Nation, leur indéfectible attachement et l'assurer de leur mobilisation permanente sous ses Hautes Directives.



Le Roi réunificateur

77

Une enveloppe budgétaire de 77 milliards de dirhams d'investissements a été prévue pour le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par le Souverain en 2015

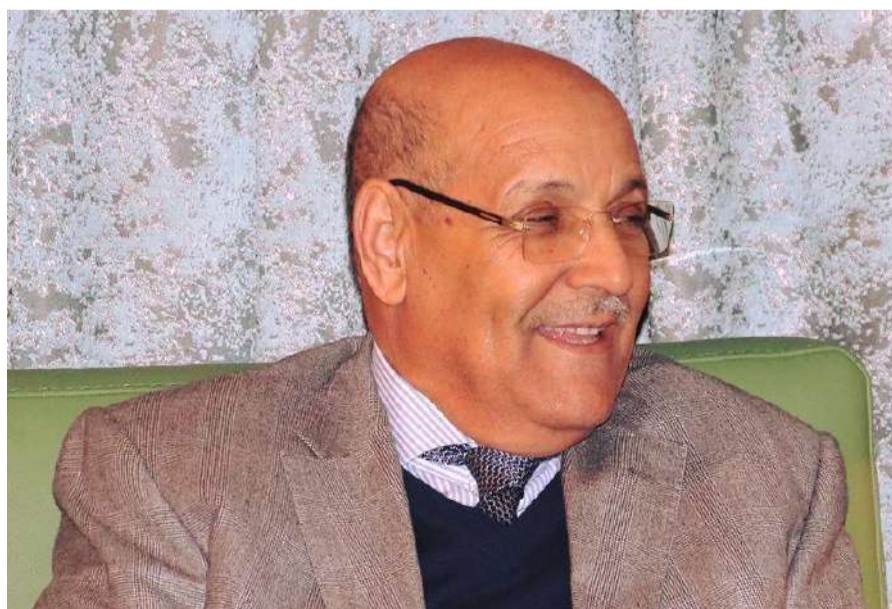
Pour paraphraser une phrase de discours devenue célèbre, jamais le Maroc n'aura autant été dans son Sahara et le Sahara dans son Maroc que sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. En proie dans un passé récent à de graves soubresauts sécessionnistes, les provinces sahariennes du Maroc sont aujourd'hui le théâtre d'un développement économique, politique, sociétal et culturel sans pareille mesure. Sur la scène diplomatique, une cinquantaine de pays autrefois acquis aux thèses séparatistes ont fait amende honorable en retirant leur reconnaissance de la fantomatique république arabe sahraouie démocratique (RASD). Les défis de l'intégration économique, infrastructurelle et administrative des provinces sahariennes restent certes nombreux, mais le chantier de la décentralisation avancée couplé aux perspectives de l'initiative marocaine d'autonomie, augurent de lendemains aussi stables que glorieux pour les provinces septentrionales du Royaume.



Hamdi Ould Rachid

Président du Conseil communal de Laâyoune

Les 20 ans de règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le bénisse, ont constitué un beau cadeau pour tous les habitants des provinces du Sahara marocain. En tant que représentant de la population, j'ai été témoin de la transformation radicale dans la vie des citoyens des provinces du Sud. En 20 ans, le visage du Sahara marocain a changé grâce à un Roi qui a



été à l'origine d'une révolution en matière d'équipements et de services. Ports, aéroports, réseaux d'assainissement, habitat et tant d'autres chantiers ont été impulsés par Sa Majesté pour rendre la vie des gens meilleure ici. Qu'il s'agisse de l'éducation de leurs enfants, de l'emploi ou de la santé, les habitants des provinces du Sud ont constaté une différence dans leur vie digne de la distance qui sépare le ciel de la terre.

Au niveau national, le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI a permis de bâtir un véritable Etat qui repose sur des institutions fortes. En réalité, ce sont 34 millions de Marocains qui ont vu leurs conditions de vie s'améliorer durant les 20 dernières années, et non pas seulement ceux du Sahara marocain.

Akinwumi Adesina

Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), ministre de l'Agriculture et du Développement du Nigéria entre 2011 et 2015

Une ambition, une vision et des résultats

Voilà ce qui définit l'action de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que nous saluons



Une noble ambition de porter le Royaume et l'Afrique plus haut. Il y'a un an, jour pour jour, j'ai rencontré Sa Majesté le Roi du Maroc, lors de la fête qui marquait le 19ème anniversaire de Son accession au Trône. J'ai vu la ferveur d'un Peuple uni, célébrant son Souverain et témoignant des importantes réalisations et des avancées notables à divers niveaux, en presque 2 décennies de règne. J'ai perçu lors de notre échange cette forte détermination à porter le Royaume et le bien-être

Un leadership éclairé avec des projets visionnaires. Son leadership et sa capacité à anticiper et à créer un avenir alternatif pour son Peuple, distingue chaque aspect du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ce sont des ingrédients qui ont pu consolider l'attractivité du Royaume, avec un réseau d'infrastructures de classe mondiale ayant véritablement transformé le pays et son économie. Du complexe solaire Noor, le plus grand au monde,

En Afrique, le pays impulse une dynamique d'intégration économique avec un rôle central. Le Royaume est l'un des premiers investisseurs sur le continent. Il est un acteur primordial de la coopération Sud-Sud, dont il a toujours marqué sa disponibilité à partager son expérience sur le continent. Par exemple, dans des énergies renouvelables, où le Maroc se distingue à l'échelle mondiale, cette volonté est palpable. Je peux en témoigner, au regard du partenariat que la Banque a initié

et culturelle qui transcende les frontières naturelles du Royaume et constitue un puissant vecteur d'intégration sociale des peuples africains. De pays de transit des migrants subsahariens vers l'Europe, le Maroc est devenu un pays d'accueil des migrants. Depuis le retour du Royaume au sein de sa famille de l'UA, Sa Majesté le Roi assume un leadership continental reconnu sur cette problématique.

Des performances économiques et sociales sont aussi

dentes et un environnement des affaires en constante amélioration.

Je dois dire que la convergence de nos visions ainsi que l'alignement de nos priorités font du Maroc un partenaire de choix. Le pays est un des principaux bénéficiaires de nos interventions avec près de 170 projets structurants dans l'éducation, l'eau, l'énergie, l'agriculture et les infrastructures. Notre engagement au Maroc a atteint plus de 10 milliards de dollars. Son capital humain et ses multiples ressources, associés à notre forte conviction de faire prospérer notre partenariat, font du Maroc un partenaire de choix.

Un règne exemplaire et distingué. A l'occasion du 20ème anniversaire de Son accession au Trône, j'adresse à Sa Majesté le Roi du Maroc, mes plus sincères félicitations, marquées de ma plus haute estime. Mes vœux les plus chaleureux vont également à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, et aux distingués membres de la Famille Royale.

Au nom de la Banque Africaine de Développement, je renouvelle notre engagement total à accompagner l'élan de développement impulsé par le Souverain ; un élan porteur d'une croissance encore plus inclusive pour son Peuple et son Royaume, dans le cadre du Renouveau du modèle de développement qu'a appelé Sa Majesté.



de son Peuple toujours plus haut. J'ai également pu mesurer cette forte ambition du développement et de l'émergence du Maroc ainsi que du rayonnement de l'Afrique qui l'anime, pour ne citer que celles-ci.

au port de Tanger Med, dont j'ai pu mesurer l'envergure, et le déploiement de la ligne ferroviaire à grande vitesse, unique en Afrique, je peux affirmer que le Maroc avance sur la voie d'une émergence.

avec la Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN), pour mettre son expérience et son savoir-faire à disposition de la transition énergétique du continent.

Une mosaïque linguistique

au rendez-vous. Elles sont le fruit de deux décennies de stratégies sectorielles ambitieuses, des réformes structurelles qui progressent, une diversification productive bien amorcée, des politiques macroéconomiques pru-

Le Roi africain



« Il est beau le jour où l'on rentre chez soi ». C'est avec ces termes émouvants que Sa Majesté le Roi Mohammed VI annonçait le retour du Maroc au sein de l'Union Africaine. Les jours qui suivront seront encore plus beaux : le Maroc est désormais l'un des premiers investisseurs en Afrique, et le premier destinataire d'Investissements Directs Étrangers au niveau continental. Devenu un acteur continental incontournable, le Royaume, depuis qu'il occupe un siège à l'Union Africaine, travaille d'arrache-pied pour développer la « marque Maroc » en Afrique, mais aussi pour concrétiser son vœu d'une coopération Sud-Sud durable et approfondie, à la hauteur des attentes des populations africaines. C'est ce qu'affirme cet extrait de l'illustre témoignage pour « L'Opinion » du président de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Akinwumi Adesina : « Le Maroc impulse une dynamique d'intégration économique avec un rôle central ».

Au sein de l'UA, mais également par le biais d'une mobilisation diplomatique intense et sans précédent, le Maroc poursuit sa percée continentale au-delà de sa zone de confort traditionnelle de pays amis de toujours en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, pour s'ouvrir sur des pays traditionnellement hostiles, comme l'Afrique du Sud. La nomination en 2018 de Youssef Amrani en tant qu'ambassadeur du Maroc au pays de Mandela incarne la volonté de Sa Majesté d'aller de l'avant des relations du Royaume avec les autres puissances du continent, en s'appuyant sur un des cadors de la diplomatie marocaine, par ailleurs ancien ministre délégué aux Affaires étrangères et ex-Conseiller royal.

Le Roi et la France

Les relations entre la France et le Maroc sont uniques et exceptionnelles. Ce sont des histoires entremêlées, des populations étroitement imbriquées et des échanges économiques d'une grande intensité. Sur les traces de son défunt père, le souverain a tenu durant ces 20 dernières années à multiplier les visites à Paris et les réceptions des présidents français au Maroc. Les enjeux des relations entre les deux pays sont immenses, et l'un comme l'autre savent qu'ils ne peuvent faire face aux nombreux défis mutuels séparément.

Et comme toutes les relations d'amour, les relations franco-marocaines sont teintées de hauts et des bas, comme ce fut le cas lors de la suspension de la coopération judiciaire en 2014. Le député et président du groupe d'amitié France-Maroc de l'époque, M. Luc Chatel, lors de cette crise, avait pris l'initiative de réunir des élus marocains avec leurs homologues français, après accord des ambassadeurs des deux pays. Les députés ont alors lancé un appel aux « gouvernements de leurs pays respectifs à renouer au plus vite des relations bilatérales de confiance et de coopération ». Deux mois plus tard, le 31 janvier 2015, la France et le Maroc rétablissaient leur coopération judiciaire.

Gilles Pargneaux

Député Européen, Président du groupe d'amitié Union européenne-Maroc au Parlement Européen

« Sa Majesté Mohammed VI, en 20 ans, a permis de relancer la coopération entre l'UE et le Maroc. Statut avancé, accords agricoles, accord de pêche, accords de lutte contre le terrorisme, coopération en matière migratoire, autant de politiques coopératives qui ont permis au Maroc d'être l'interlocuteur premier du continent africain. Autant de politiques coopératives qui ont placé le Maroc comme un des interlocuteurs majeurs sur la scène internationale.



Luc Chatel

Ancien Ministre français de l'Éducation Nationale et ancien député, ex-président du groupe d'amitié Maroc-France au parlement

« En 20 ans, le Maroc s'est transformé et a lancé des chantiers fondateurs comme la modernisation de ses institutions ou de grands chantiers économiques comme Tanger Med ou le plan solaire. Le Maroc et la France restent des alliés indéfectibles, mais surtout deux pays amis qui se comprennent parfaitement bien mutuellement. J'ai pu constater comme président du groupe d'amitié France-Maroc à l'Assemblée nationale la proximité de nos points de vue sur de nombreux sujets.



Le Roi protecteur

Allié historique de la cause palestinienne qui tient lieu de quasi-cause nationale, le Maroc a conforté sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI son statut d'allié inconditionnel du droit inaliénable du peuple palestinien de disposer de son propre Etat avec comme capitale Al Qods Acharif. En plus de sa présidence du Comité d'Al Qods, le Roi du Maroc n'a eu de cesse de promouvoir durant ses 20 années de règne les droits du peuple palestinien à l'échelle internationale et de lui apporter tout le soutien matériel, financier et politique nécessaire. Dernière action en date dans cette politique de soutien inconditionnel, l'appel d'Al Qods émis conjointement le samedi 30 mars 2019 depuis le Palais Royal de Rabat, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en sa qualité d'Amir Al Mouminine et Sa Sainteté le Pape François.

Chiffres clés :

- 1 million de dollars de frais annuels de fonctionnement versés par le Maroc,
- 5,4 millions de dollars financés par le Maroc pour l'acquisition d'un bâtiment historique d'une superficie totale de 2.100 m² dans la vieille ville d'Al Qods
- 1,3 million de dollars annuellement pour le financement du programme de vie digne axé sur la distribution de pain aux familles pauvres et démunies d'Al Qods Acharif en faveur de 2.500 familles,
- Sponsorisation de 214 orphelins qui bénéficient d'une allocation mensuelle de 80 dollars et le programme de camps de vacances organisé chaque année au Maroc, sous le haut patronage du Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al Qods, en faveur de 50 enfants d'Al Qods, garçons et filles.

SE.M Jamal Choubki



Ambassadeur de l'Etat de la Palestine au Maroc

« En tant qu'ambassadeur de l'Etat de Palestine dans le Royaume du Maroc, et au nom de toute l'ambassade ainsi que la communauté palestinienne au Maroc frère, j'ai le plaisir d'adresser mes félicitations à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le bénisse et le glorifie, à l'occasion de la célébration de 20 années de l'accession de Sa Majesté au trône de ses glorieux ancêtres, en présentant à son respectueux gouvernement ainsi qu'au peuple marocain grandiose, mes chaleureuses félicitations.

A cette occasion, il est important d'exprimer notre fierté du parcours de développement globale qu'a connu le Royaume sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que dieu le bénisse et le glorifie, et des réalisations considérables menées grâce à lui dans tous les domaines, ainsi que notre fierté du

rôle de leader que le Royaume a joué aux niveaux africain et international, et sa persévérance à renforcer la paix mondiale et consacrer les notions de tolérance religieuse et à condamner et lutter contre l'extrémisme.

Nous profitons de cette heureuse occasion pour réaffirmer notre estime et profonds remerciements à Sa Majesté pour son soutien constant à la cause palestinienne et l'intérêt qu'il porte envers elle, ainsi que son attention à la victoire du peuple palestinien et son soutien à ses objectifs légitimes de mettre fin à l'occupation et la mise en place d'un Etat palestinien indépendant, avec Al Qods Acharif comme capitale, la ville que Sa Majesté a toujours défendue et protégée, tout en encourageant la résistance de ses ressortissants.

Rachida Dati

Ministre de la Justice en France entre 2007 et 2009, Députée Européenne entre 2009 et 2019

La prospérité et l'influence du Royaume du Maroc sont fondées sur l'union indissoluble entre le Roi et son peuple. Cette vingtième Fête du Trône est l'occasion, au Maroc et dans le monde, de saluer l'action de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au service de son pays et de son peuple.

Avec une très grande fierté, j'ai assisté, au cours de ces vingt dernières années, aux réformes profondes, à la mise en place d'infrastructures modernes, aux progrès innovants et structurants réalisés grâce aux ambitions élevées de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le Maroc.

Vu d'Europe, l'impact de l'action de Sa Majesté le Roi Mohammed VI est impressionnant. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a su asseoir son leadership sur la scène régionale et internationale en se positionnant comme le « phare » du continent africain, donner un visage au développement de l'Afrique, porter une ambition pour son pays et pour le monde, créer un « pont » entre l'Europe et l'Afrique, établir un partenariat de confiance pour la péninsule arabique



et s'imposer comme un Ambassadeur du Sud auprès de l'Union Européenne et des États-Unis. Jamais un pays n'a paru être aussi nécessaire aujourd'hui pour la stabilité régionale, continentale et mondiale. A cet égard, l'organisation de la COP 22 à Marrakech a montré au monde le rôle de leader régional de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Depuis la France, nous ne pouvons que

souhaiter l'intensification continue du partenariat franco-marocain. La relation entre le Royaume du Maroc et la France est historique et, des deux côtés de la Méditerranée, nous continuerons de la faire vivre tant elle est absolument indispensable face aux défis qui nous attendent. Je pense notamment à l'action de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur d'un vrai islam, depuis la formation des imams au rappel de ses

principes fondamentaux.

Je constate également, en France ou lors de mes déplacements en Afrique, la fierté des Africains d'être aussi représentés par un chef d'État prestigieux, Commandeur des Croyants, sur une scène internationale où les leaders sont malheureusement moins nombreux ou sont fragiles, et où les peuples ne sont plus incarnés.

M'jid El Guerrab

Député Français

Les deux dates qui m'ont marqué sont le voyage inaugural de la ligne Tanger - Rabat en TGV à laquelle j'ai eu l'honneur de participer aux côtés du Président Macron.

Et le discours de Sa Majesté en 2011 sur la reconnaissance dans la Constitution de la langue Amazighe...

En tant que député français, ayant ce lien aussi intime avec le Maroc, il est difficile pour moi d'être objectif sur le pays de mes parents, sur mon deuxième pays. Par ailleurs, quand je suis en Afrique, que je suis reçu par les autorités de différents pays, tout le monde ne me parle du Maroc que comme d'un exemple en matière de développement et de modernité. Les 20 dernières années ont été marquées - même dans l'arrière-pays - par un développement exceptionnel. Aujourd'hui, le Maroc n'a rien à envier aux pays du Nord en terme de grandes infrastructures, c'est un fait. Il reste encore tout un travail à déployer sur la mise à niveau en matière sociale, sanitaire et d'éducation. Mais je sais que le Roi du Maroc s'y attèle et que les résultats vont vite produire leurs effets.





Les vœux de «L'Opinion» à Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Le peuple marocain célèbre, aujourd'hui, le 20ème anniversaire de l'accession de S.M. le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux ancêtres.

En cette heureuse occasion, « L'Opinion » présente ses vœux déferents à S.M. le Roi, en priant Dieu de l'assister dans Son action dévouée au service du peuple, de la patrie et des causes justes, de lui accorder santé, bonheur et longue vie et de préserver

SAR le Prince Héritier Moulay Al Hassan, SAR la Princesse Lalla Khadija, SAR le Prince Moulay Rachid et l'ensemble de la Famille Royale.